



EXTRAIT DE PÉTITION **(Conforme au Règlement)**

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 511 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE la forêt Rousseau et ses milieux humides sont un des derniers milieux naturels longeant la rivière des Outaouais et qu'il est primordial de les protéger contre tout développement résidentiel;

CONSIDÉRANT QUE la forêt est un point d'arrêt et de nidification pour les oiseaux migrateurs;

CONSIDÉRANT QUE la forêt abrite une faune d'espèces menacées ou en voie de disparition, telle que la petite chauve-souris brune;

CONSIDÉRANT QUE la forêt contient des espèces végétales rares tels le noyer cendré, le caryer ovale et le chêne bicolore ainsi que l'ail des bois;

CONSIDÉRANT QUE la forêt protège des vents dominants, des inondations probables, réduit les effets des îlots de chaleur urbains et filtre l'air des polluants;

CONSIDÉRANT QUE les citoyens pincoirtois ont fait faire une étude de la forêt Rousseau par deux biologistes hautement qualifiés démontrant l'importance et la valeur de la faune et de la flore des lieux dont la perte serait incommensurable pour la communauté;

CONSIDÉRANT QUE l'addition des automobiles par le développement résidentiel Place Pierre-Brunet aggravera la circulation, déjà considérable sur le territoire, tout en augmentant l'émission des gaz à effet de serre;

CONSIDÉRANT QUE la destruction de cette forêt pour faire place à de l'étalement urbain contribue aux changements climatiques, un des enjeux environnementaux les plus importants de notre temps;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec une action pour la protection permanente de la dernière forêt urbaine et milieux humides longeant la rivière des Outaouais.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.


Marilyne Picard, députée de Soulanges

2019-09-17
Date de signature de l'extrait